

**ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2020-07**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 14  
Présents : 10  
Pouvoir : 00  
Votants : 10

L'an deux mil vingt  
Le 13 février à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Michel PERRET, Adjoint  
Date de la convocation 07 février 2020

**OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL DU COMPTE ADMINISTRATIF  
2019**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL,

**EXCUSES** : Benoist CHAMARAUD

**ABSENTS** : Arnaud DUCCELLIER-FAUVY, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL

**Secrétaire de séance** : Sylvie SABATIER

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de M. Michel PERRET, adjoint aux finances, pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par M. Jean-Michel DREVET, Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré, étant entendu que le maire n'a pas pris part au vote :

**APPROUVE, à l'unanimité,** le compte administratif de l'exercice 2019 certifié conforme au compte de gestion ;

**CONSTATE, à l'unanimité,** les résultats suivants :

**Résultat de l'exercice 2019 :**

Excédent d'investissement de 6 208.22 €  
Excédent de fonctionnement de 20 651.61 €

**Résultat de clôture de 2019 :**

Excédent d'investissement de 271 894.41 €  
Excédent de fonctionnement de 471 942.85 €

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures, pour copie conforme  
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité  
Certifié exécutoire et Affiché

